

**Calendrier Prévisionnel des séances du Conseil Médical Unique
réuni en formation PLENIERE
organisées par le Centre de Gestion
Année 2022**

2ème semestre

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne
Pôle Prévention et Santé au Travail
Secrétariat du Conseil Médical Unique
11 rue Carnot
CS 10105
51007 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
✉ secretariat.cmu@cdg51.fr
☎ 03.26.69.99.14
03.26.69.99.15
03.26.69.99.13

Dates prévisionnelles des séances	Dates limites de réception du dossier* pour l'inscription à l'ordre du jour
Jeudi 22 septembre 2022	Vendredi 26 Août 2022
Jeudi 20 Octobre 2022	Vendredi 23 septembre 2022
Jeudi 1 ^{er} décembre 2022	Vendredi 28 Octobre 2022
Jeudi 23 Janvier 2023	Vendredi 23 Décembre 2022

**Dossier complet = le bordereau d'envoi des pièces, téléchargé suite à la saisine de l'instance sur Agirhe + l'ensemble des pièces constitutives du dossier.*

Le Médecin Président du Conseil Médical Unique

M.T ELBAZ

**Calendrier Prévisionnel des séances du Conseil Médical Unique réuni en
formation RESTREINTE
organisées par le Centre de Gestion
Année 2022**

2^{ème} semestre

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne
Pôle Prévention et Santé au Travail
Secrétariat du Conseil Médical Unique
11 rue Carnot
CS 10105
51007 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
✉ secretariat.cmu@cdg51.fr
☎ 03.26.69.99.15
03.26.69.99.14
03.26.69.99.13

INFORMATION IMPORTANTE

Conformément aux nouvelles dispositions relatives au Décret 2022-350 du 11/03/2022, rendant obligatoire l'information de la date de passage en séance aux agents, l'agent et l'employeur seront informés **au minimum 10 jours avant la séance de l'inscription du dossier à l'ordre du jour**

Dates prévisionnelles des séances
Jeudi 15 septembre 2022
Jeudi 06 octobre 2022
Jeudi 10 Novembre 2022
Jeudi 08 Décembre 2022

Dossier complet = le bordereau d'envoi des pièces, téléchargé suite à la saisine de l'instance sur Agirhe l'ensemble des pièces constitutives du dossier y compris celles sollicitées par le secrétariat en charge de l'instruction auprès de tiers.

Le Médecin Président du Conseil Médical Unique

M.T ELBAZ